

Portant validation du devis de la société MUSIKER EVENTS pour la venue d'un petit train lors de Bernay Scintille

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société MUSIKER EVENTS pour la venue d'un petit train lors de Bernay Scintille

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société la société MUSIKER EVENTS pour la venue d'un petit train lors de Bernay Scintille pour un montant 5 500 € HT

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 02/04/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

